Budget 2001: état prévisionnel supplémentaire PE

2001/2243(BUD) - 29/11/2001 - Texte budgétaire adopté du Parlement

En adoptant le rapport de M. Markus FERBER (PPE-DE, D), le Parlement européen souhaite pouvoir utiliser la marge disponible à la rubrique 5 des perspectives financières (dépenses administratives), qui s'élève (pour 2001) à 24,8 mios EUR, afin d'accélérer, par des paiements anticipés, le remboursement de ses immeubles (remboursement du bâtiment LOW à Strasbourg). Pour ce faire, le PE souhaite que la Commission présente très rapidement un budget rectificatif et supplémentaire (BRS) pour 2001. Il a, en la matière, l'appui tant de la Commission que du Conseil. Le Parlement voudrait réduire, autant que possible, la charge financière des dépenses immobilières sur son budget pour pouvoir faire face, surtout à partir de 2003, aux dépenses supplémentaires qui seront nécessaires en vue du prochain élargissement.